

Extrait du site de la Ville de Meyzieu

<http://www.meyzieu.fr>

Rdv en ligne pour les cartes d'identité et passeports

- Vos démarches -

Ville de Meyzieu



Date de mise en ligne : mercredi 6 mars 2019

Ville de Meyzieu

Avant la préparation d'un voyage et avant d'engager des frais, vous devez posséder un passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité.

Avant de prévoir un voyage, il est conseillé de vérifier la date de validité de vos titres d'identité et, le cas échéant, de tenir compte des délais incompressibles d'instruction, de fabrication et de livraison (non inhérents à la Ville de Meyzieu).

Les délais sont variables dans l'année. La période la plus chargée s'étale de février jusqu'à août.

Les demandes de passeports et cartes d'identité se font uniquement sur rendez-vous, organisés à l'Hôtel de Ville de Meyzieu. Pour faciliter vos démarches, la prise de rendez-vous est possible directement en ligne, à tout moment, sur mon.meyzieu.fr, rubrique téléservices.

[Prendre rendez-vous en ligne en cliquant ici.](#)

Les Majolans peuvent également déposer leur dossier dans n'importe quelle mairie du territoire français équipée d'un dispositif de recueil. Liste des mairies sur **le site de [l'ANTS en cliquant ici.](#)**